Association vaudoise pour les Droits de la Femme No 63 Mars 2013

adf-vaud

GAZETTE

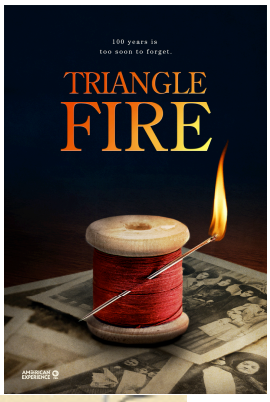

Burkina Faso

Illustrations : http://raniastar.e-monsite.com http://alongtheyellowbrickroad.wordpress.com http://en.wikipedia.org/ Internet et Viviane Schusselé

rosa canina

La bibliothèque de l'Adf est ouverte les mardis et jeudis, de 14h à 18h à la Maison de la Femme, Eglantine 6, 1006 Lausanne.
Les responsables se réjouissent de vous y accueillir et discuter avec vous de vos auteur-e-s préféré-e-s.
Abonnement 15.- francs par an (12.- pour les membres de l'Adf) ou 1.- franc par livre emprunté.

Quelques-unes de nos nouvelles acquisitions :
Ardiot Amélie *«Kitsune»* Ed. Encre fraîche 2008
Bottani-Zuber Anne *«Aline ou les cahiers de ma mère»* L'Aire 2010
Chaponnière Martine et Ricci Lempen Silvia *«Tu vois le genre, débats féministes contemporains* Ed d'En Bas et Fondation E.Gourd 2012
Courtney-Sullivan Julie *«Les débutantes»* Ed. rue Fromentin 2012
de Bodinat Caroline *«Marâtre»* Fayard 2012
Gautier Pascale *«Les vieilles»* Gallimard 2010
Herzog Félicité *«Un héros»* Grasset 2012
Hustvedt Siri *«Les yeux bandés»* Babel 2011
Knecht-Zimmermann Madeleine *«Pour une ombrelle et des gants»* L'Aire 2012
Olafsdottir Audur Ava *«L'Embellie»* Le Grand livre du mois 2012
Otsuka Julie *«Certaines n'avaient jamais vu la mer»* Phébus 2012
Perrot Michelle *«Mélancolie ouvrière»* Grasset 2012
Pingeot Mazarine *«Bon petit soldat»* Julliard 2012
Safonoff Catherine *«Le mineur et le canari»* Zoé 2012
Sizun Marie *«Plage»* Arléa 2011
Sizun Marie *La femme de l'Allemand»* Arléa 2007
Stückelberger Astrid *«Le guide des médecines anti-âge»* Favre 2012
Urech Marie-Jeanne *«Les valets de nuit»* L'Aire 2010
rosa canina a une adresse électronique : rosacanina@citycable.ch

Sommaire

3 **Editorial** *Martine Gagnebin*

Politique

10 **Nations Unies et violences** *Martine Gagnebin*
12 **40 % de femmes au Tribunal cantonal** *Simone Chapuis-Bischof*
15 **Renaissance de la Coordination romande post Beijing** *Martine Gagnebin*

Société

3 **Le Japon, la paix, les droits de la femme et nous** *Simone Chapuis-Bischof*
4 **Awa Ouedraogo, coordinatrice de la Marche mondiale des femmes au Burkina Faso** *Annemarie Nicod*
5 **L'incendie de la manufacture Triangle** *Viviane Schusselé*
7 **La cote des femmes en baisse** *Viviane Schusselé*
7 **« Comment l'égalité s'enseigne-t-elle à l'école? »** *Annemarie Nicod*
8 **La Slutwalk** *Marina Berts*
10 **Distinction** *Martine Gagnebin*
10 **Milieu bancaire, le retour du machisme** *Viviane Schusselé*
11 **Du féminisme sur les ondes françaises** *Sophie Gällnö*
11 **Des micropolluants plein la peau : parce que je le vaux bien ?** *Sophie Gällnö*
13 **Femmes et diversité** *Simone Chapuis-Bischof*
13 **La compositrice oubliée : Fanny Mendelssohn** *Marina Berts*
15 **L'Adf-Vaud s'attaque aux jouets sexistes !** *Charlotte Mosquera*
16 **Equal-salary**

Divers

2 **Rosa Canina**
4 **Agenda**

Appel à nos membres *par Viviane Schusselé*

Si vous avez des idées d'**articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch, ou voir page 16

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch
Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.

Nous sommes sur Facebook. "Droits de la femme - association vaudoise (Adf-Vaud)"

Adf-Vaud

Rédaction : Comité Adf-Vaud
Mise en page : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Corrections : Floriane Pariat
Envoi Gazette : Gabrielle Ethenoz, Floriane Pariat
Impression : Imprimerie offset Ph. Afonso

Editorial *par Martine Gagnebin*

Mars, mois des femmes

Un peu présomptueux comme titre ? D'accord avec vous. D'autant plus que toutes et tous nous connaissons des hommes, engagés, féministes, avec lesquels partager ce mois de fêtes, tout comme ce mois de manifestations contre de trop nombreuses discriminations.
Mais tout de même : mois de mars, mois des femmes.

A la lecture de cette Gazette, vous pourrez découvrir de belles réalisations et quelques « coups de gueule », comme toujours. Le 8 mars a été l'occasion de diverses manifestations dans le monde et dans notre canton. A l'occasion de cette Journée internationale des femmes 2013, la Marche Mondiale des Femmes a publié une déclaration portant les engagements et le courage de nos sœurs de toute la planète, et dont nous donnons ici quelques extraits :
« Nous, femmes du monde, nous transformons nos chagrins en force.
… Nous sommes toutes des femmes du Mozambique dans la réussite de la lutte pour la loi sur la violence domestique !
… Nous, féministes, nous sommes toujours en lutte pour l'autonomie de nos corps, notre sexualité et notre fertilité… Nous sommes toutes des jeunes femmes européennes luttant contre les attaques au droit à l'avortement à travers le continent !
… Nous, toutes les femmes, devenons de plus en plus rebelles face aux offensives conservatrices et intégristes et la militarisation de nos communautés.
… Nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes, marchons ce 8 mars 2013, comme des milliers d'autres, nous avons fait pendant les 24 Heures d'action féministe à travers le monde le 10 décembre 2012. Dans une vague d'action à travers les continents, nous transformons nos chagrins en force ! »

Bonne lecture.

Le Japon, la paix, les droits de la femme et nous.

par Simone Chapuis-Bischof

On entend beaucoup parler, depuis le début de l'année, du Japon et de son premier ministre qui souhaite procéder à une révision de la Constitution de son pays. Celle-ci est souvent appelée «constitution pacifiste», car selon son article 9, le pays doit renoncer à la guerre dans le règlement des conflits internationaux. Parmi les raisons qui poussent le chef du gouvernement japonais à vouloir amender la loi fondamentale japonaise de 1947, figurent la montée en puissance militaire de la Chine, le conflit territorial autour des îles Senkaku administrées par le Japon, et revendiquées par la Chine, ainsi que les essais nucléaires nord-coréens.

Photo wikipedia.org

En 1996 (et dans les deux années suivantes), l'AdF-Vaud a reçu des groupes de femmes japonaises qui souhaitaient voir Lausanne où avait eu lieu en 1955 le «Congrès des mères», congrès de femmes du monde entier qui s'opposaient à la guerre ; les mères et grands-mères des femmes que nous avons rencontrées avaient participé à ce congrès, et leurs filles, membres d'une association pacifiste, voulaient rencontrer des « Femmes pour la paix suisses ». Elles nous avaient apporté quelques foulards sur lesquels figure l'article 9 dans une multitude de langues. J'ai encore ce foulard où je peux lire : «*aspirant sincèrement à une paix internationale fondée sur la justice et l'ordre, le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux*".

Photo archive cantonale

J'ajoute qu'elles étaient très fières de leur constitution pourtant imposée

par les Américains.

Les Japonaises ont une autre raison d'en être fières : celle-ci contient en effet deux articles sur les droits des femmes et la parité. Ces articles, elles les doivent à Beate Sirota – dont on vient d'annoncer le décès à l'âge de 89 ans – qui en 1946-1947 en tant qu'interprète (anglais, russe, japonais, allemand), faisait partie de l'état-major du général McArthur. On lui demanda de rédiger les articles concernant les femmes : elle avait 22 ans.

Beate Sirota était la fille d'un célèbre pianiste russe juif, venu au Japon en 1929. En 1939 il envoya sa fille aux Etats-Unis pour qu'elle puisse y faire ses études. A la fin de la guerre Beate n'avait plus de nouvelles de ses parents qu'elle retrouva dès qu'elle put aller au Japon, grâce à son poste de traductrice. Leo Sirota passa sa vie à faire connaître aux Japonais la musique occidentale. Sa fille Beate, revenue aux Etats-Unis, s'employa à faire connaître les arts asiatiques dans sa nouvelle patrie.

Agenda

Jeudi 14 mars, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **café spécial solidarité internationale -** *«Femmes d'Afrique en marche»* **Awa Ouedraogo,** coordinatrice de la Marche mondiale des femmes au Burkina Faso et **Frédérique Sorg,** coopératrice d'E-CHANGER

Mercredi 20 mars, 14h30 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Contacts et culture -** *«Remonter le temps musical de 1600 à 1900»* **Jean-Marc Grob,** chef d'orchestre-musicien

Samedi 23 mars, 13h15 : Maison de paroisse Johannes, Wylerstrasse 5, Berne – **Coordination suisse après Pékin :** *«Quotas : pour qu'enfin les choses avancent… pour les femmes à des postes de cadres dans l'économie et la politique»* **Brigitte Grésy,** co-auteure de la loi française sur les quotas de janvier 2011, **Christa Messner-Klammer,** propriétaire de Plus-consulting et **Eva Jaisli,** vice-présidente du Conseil d'administration de l'OSEC (modération : Helen Issler, journaliste ; traduction simultanée ; repas dès 12h30)

Jeudi 11 avril, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Eglantine-café -***«Rôle et composition des conseils d'administration»* entretien de **Manuela Salvi**, journaliste RTS avec **Dominique Freymond**, administrateur indépendant

Jeudi 2 mai, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – Eglantine café- *«Partage des tâches dans la vie privée et dans la vie publique»* entretien de **Manuela Salvi**, journaliste RTS avec **Roger Nordmann,** politicien

Vendredi 24 mai, 18h à la Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne, Assemblée générale de l'Adf-Vaud

Samedi 8 juin, 10h : Bildungszentrum 21, Missionstrasse 21, Bâle : Assemblée générale de l'adf-svf et débat : *«Fondamentalisme et droits de la femme»* **Jasmin El Sonbati,** Egyptienne enseignante au lycée de Bâle, **Doris Strahm,** théologienne féministe, **Anita Cotting,** directrice Santé sexuelle suisse et **Lilo Roost-Vischer,** ethnologue. (modération : Ursa Krattiger)

Jeudi 13 juin, 19h15 : Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne – **Eglantine-café -** *«sujet nonencore défini»*

Awa Ouedraogo, coordinatrice de la Marche mondiale des femmes au Burkina Faso *par Annemarie Nicod*

Dans le cadre des manifestations liées à la Journée de la Femme du 8 mars 2013, notre Eglantine-café du 14 mars aura l'honneur et la joie d'accueillir Madame Awa Ouedraogo, qui est une personnalité extraordinaire dont l'engagement dans la Marche Mondiale des Femmes remonte à l'année 2000.

Un bref rappel du curriculum vitae de Madame Awa Ouedraogo qui est impressionnant : après l'Ecole Normale des Instituteurs de Haute-Volta (l'actuel Burkina Faso) de 1967 à 1970, Awa a obtenu une licence en lettres, option anglais, à l'Université de Ouagadougou en 1976. Awa a ensuite enseigné le français, l'anglais, l'histoire et la géographie de 1972 à 1976. Mariée à un militant

associatif mossi (et reine pendant une quinzaine d'année dans la région du Sanmatenga), Awa s'est engagée tôt dans la lutte pour l'amélioration de la condition des femmes. Elle a été responsable du Projet Régional Foyers Améliorés par le Comité Inter-Etats de Lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) de 1981 à 1988, coordinatrice des programmes délégués par le Directeur national de l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) de 1988 à 1997, tout en étant chargée de la transformation de projets sectoriels dans le cadre du Programme d'appui à la Décentralisation (PAD) de 1993 à 1997, secrétaire générale du Réseau de communication, d'information et de formation des femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF-ONG/BF) de 1991 à 2000, membre de la Chambre des Représentants du Burkina Faso de 1998 à 2002 et, depuis 2000, responsable de la Marche Mondiale des Femmes et de l'Action Nationale du Burkina Faso (MMF/ANBF), enfin, lauréate du prix CIVIPAX pour la paix en 2005.

Photo E-changer

Awa Ouedraogo sera accompagnée par Madame Frédérique Sorg Guigma, qui a un master en travail social, journalisme et communication sociale et qui est mariée à Lambert Guigma, artisan burkinabé, engagé avec elle dans le projet d'E-CHANGER.

Frédérique Sorg a travaillé de 2002 à 2009 à la Fondation Intégration Pour Tous (cantons de Fribourg, Bienne et Neuchâtel) en tant que conseillère en réintégration professionnelle de personnes atteintes dans leur santé et elle est, depuis 2009, coopératrice de l'organisation E-CHANGER partenaire de la Marche Mondiale des Femmes et de l'Action Nationale du Burkina Faso.

Asociée à l'agence CORADE, E-CHANGER a soutenu la promotion et la formation de 230 candidates représentantes de trois régions pour les élections municipales et législatives qui se sont déroulées au Burkina Faso en décembre 2012. Je cite Frédérique Sorg : « Un grand travail a été réalisé en faveur de la représentation des femmes en politique, avec un quota genre de 30% imposé aux listes présentées par les partis. Malgré cette mesure, la progression des femmes à l'Assemblée nationale, aux élections municipales de décembre 2012, a été très faible (une progression de moins de 1%, pour passer à près de 13% de femmes). Une raison de plus pour renforcer notre engagement! » insiste Frédérique.

La méthodologie de formation « Tylay », développée initialement par l'agence CORADE, vise la formation des femmes dans les domaines de l'agriculture et de la micro-entreprise. Elle permet aux participantes des campagnes en cours d'identifier et de valoriser leurs compétences personnelles et leur confiance en elles-mêmes. Dans le cadre de la Marche Mondiale des Femmes, l'accent est ainsi mis sur la prise de parole, la communication et le leadership.

« Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! », tel est le slogan de la Marche Mondiale des Femmes, qui, depuis la Marche *Du pain et des roses* de 1995 au Québec s'est internationalisée et lutte pour mettre fin à la pauvreté et à la violence faite aux femmes.

L'essentiel des informations de cet article est tiré de l'excellent dossier de Pierre Meyer (info@e-changer.ch). http ://www.e-changer.ch

L'incendie de la manufacture Triangle *par Viviane Schusselé*

De la polémique concernant l'origine de la journée de la femme, je n'en dirai rien. Par contre j'aimerais vous parler de la dramatique journée du samedi 25 mars 1911.

Nous sommes à New York, au sud de Manhattan, dans l'Asch Building situé à l'angle Washington Square – Greene Street. Les trois derniers étages sont occupés par la manufacture de Chemise « Triangle » appartenant à Max Blanck et Isaac Harris. Elle compte 500 employés en majorité des femmes âgées de 15 à 40 ans, la plupart immigrées de fraîche date. Ces ouvriers travaillaient dans des conditions similaires à celles que l'on trouve aujourd'hui en Chine, dans les pays du tiers-monde et même dans les ateliers clandestins d'Europe et d'Amérique. Salaires insuffisants, longues heures de travail, insalubrité et dangerosité, telles étaient et sont encore les conditions de travail.

Le travail cesse à 17 h., les payes sont distribuées et quelques ouvrières ont déjà gagné les vestiaires, le feu se déclare au 7ème étage ou au 8ème, les sources divergent. Au 8ème étage, nombreux sont les ouvriers qui parviennent à pendre l'ascenseur ; le 10ème, abritait les bureaux de direction, la standardiste, 40 repasseurs,

Ash Building avec détails du 9ème étage

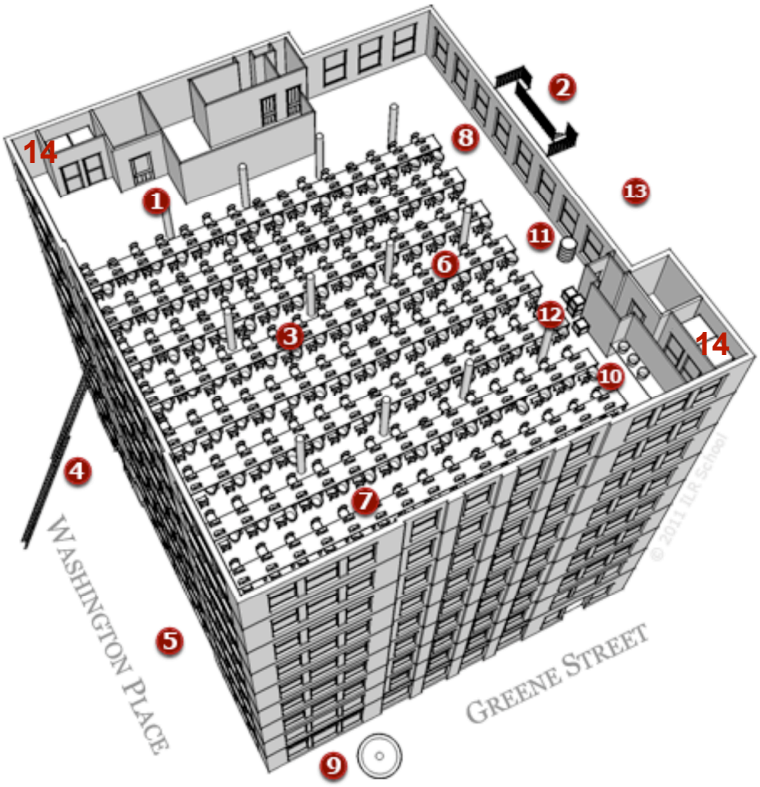

1 Porte verrouillée donnant accès à un escalier
2 Echelle de secours extérieure rouillée
3 Espace insuffisant entre les tables
4 Echelles de pompiers pas assez hautes
5 Pression d'eau insuffisante
6 Tables de travail en bois
7 Paniers d'osier contenant des déchets textiles
8 Plancher de bois huilé
9 Filets de pompiers inefficaces
10 Seau anti-incendie
11 Fûts de pétrole
12 Cartons bouchant l'accès à l'escalier
13 Escalier manquant
14 Ascenseurs

des inspecteurs, la salle d'emballage et d'expédition. Après avoir reçu un appel d'avertissement d'un travailleur au huitième étage, 68 personnes sur 70 ont réussi à s'échapper par le toit de l'immeuble voisin à l'aide de membres du corps professoral et des étudiants de l 'Université de New York.

Au 9ème étage c'est la panique : 8 rangs de tables avec 240 machines et postes de travail avec des couloirs si étroits qu'il faut les parcourir de bais. Le feu se propage à une vitesse inouïe, alimenté par les tables en bois, les étoffes, les déchets textiles, les paniers d'osier contenant les pièces terminées, le plancher de bois huilé, les fûts de pétrole, les cartons.

Les ascenseurs (14) sont immobilisés dans les étages inférieurs ; certaines ouvrières tombent dans la cage et s'écrasent sur le toit de la cabine, d'autres se laissent glisser le long du câble. La porte (1) est verrouillée par les patrons craignant le vol de marchandise. L'échelle de secours (2) rouillée se brise sous le poids des ouvriers qui s'écrasent 9 étages plus bas. Un escalier de secours supplémentaire prévu (13) n'existe pas. La deuxième porte de sortie (12) est obstruée par des cartons et il faut la tirer à soi pour l'ouvrir : comment vont faire tous ceux qui cherchent à s'échapper ?

Les pompiers sont avertis à 16.45 heures, mais les échelles n'atteignent que le 6ème étage, la pression d'eau est insuffisante. Les filets de réception sont inefficaces.

Les habits en feu, les prisonniers du 9ème étage sautent par les fenêtre et s'écrasent sur le trottoir ; quelques ouvriers tombent dans le filet de sauvetage des pompiers mais rebondissent et finissent également sur le trottoir.

Au total on dénombre 140 morts dont 16 hommes et 124 femmes dont 6 corps non identifiables, ils le seront en 2011. Les blessés souffrant d'intoxication et de brûlures sont innombrables.

Frances Perkins, (1880-1965) la future secrétaire au Travail entre 1933 et 1945, est témoin de l'incendie. Elle déclare : « L'incendie du Triangle a été la torche qui a illuminé l'ensemble de la réalité de l'industrie ». Grâce à la coopération d'un sénateur et d'un membre du Parlement, elle va mettre sur pied une commission d'investigation sur les conditions de sécurité dans l'industrie, le travail des enfants, le salaire minimal et les conditions d'hygiène. En quelques années, la ville et l'Etat de New York allaient adopter 63 nouvelles lois sociales, les plus avancées du pays.

Sources et images http://www.ilr.cornell.edu/trianglefire/index.html, http://stampcollectingroundup.blogspot.ch

La cote des femmes en baisse *par Viviane Schusselé*

Entendu à France Inter le 1er janvier 2013

Dans le cadre de la remise du prix Solar Décathlon 2012, les Ministres françaises suivantes assistaient à la cérémonie : Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication; Cécile Dufflot, ministre de l'Egalité, des Territoires et du Logement, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Delphine Batho ministre de l'Ecologie.

Le journaliste signalant l'absence du Président de la République, la Ministre de la culture rétorque que **« Quatre femmes valent bien un homme » !**

Aurélie Filippetti Cécile Dufflot Geneviève Fioraso Delphine Batho

=

« Comment l'égalité s'enseigne-t-elle à l'école? »

par Annemarie Nicod

Photo Unil

Tel est le titre d'une recherche menée à l'UniL par Mesdames Farinaz Fassa-Recrosio et Chiara Storani du Laboratoire Educ dans le cadre du Programme 60 du Fonds National pour la Recherche Scientifique.

Que penser du paradoxe de la réussite des filles à l'école qui débouche certes sur un engagement professionnel, mais dont la reconnaissance en termes de carrières et de salaires est nettement moindre que celle de leurs collègues masculins?

Autre contradiction : malgré un deuxième rang mondial en ce qui concerne le pourcentage des femmes actives, (juste après la Suède) qui relève que plus de 70 % des femmes vivant en Suisse sont engagées dans le monde du Travail, 40 % d'entre elles travaillent à un taux d'activité faible (égal ou inférieur à 70%); cela est dû en partie à une infrastructure très faible des crèches, des garderies et du parascolaire en général. Quant à leurs salaires, ils sont en moyenne de 20% inférieurs à ceux des messieurs!

Quelques pistes d'explications se trouvent dans un premier temps dans les constatations suivantes:

Malgré leurs performances scolaires supérieures à celles des garçons dans les premières classes, les filles abandonnent vers 13 - 15 ans les matières techniques, comme les mathématiques (qui impliquent de la compétitivité) pour les langues et les matières humanistes, ce qui revient pour elles à choisir des orientations liées à une possibilité de « conciliation » (je reviendrai sur ce concept plus loin). Elles sont plus nombreuses au gymnase et, à l'UniL, il y a 56% d'étudiantes; elles se retrouvent aussi dans les Hautes Ecoles Spécialisées et le tertiaire non-MINT. Mais les garçons, eux, choisissent justement les branches liées au MINT (concept allemand) que sont les maths, la physique, la chimie ou l'ingénierie. Ils se retrouvent ainsi dans des

domaines économiques porteurs et ils auront en conséquence dans le futur plus de places dans les secteurs décisionnels de la société.

Les jeunes filles ont des choix d'apprentissages davantage limités que les jeunes gens de par les modèles féminins auxquels elles adhèrent pour la plupart inconsciemment. Les métiers ont ainsi un sexe et, entre un curriculum prescrit (programmes, choix de professions théoriquement possibles) et un curriculum réel (professions choisies conformément aux attentes traditionnelles de la société), est à l'œuvre un curriculum caché qui est le produit de toutes les discriminations et informations transmises implicitement par la famille, les enseignants-e-s et la société sur ce qui est souhaitable ou non pour des femmes.
Si on entre dans le domaine de la psychologie, on peut aussi dire que le besoin de « concilier, de mettre ensemble, de comprendre et d'accepter » demeure un des buts fondamentaux de la communication dans le langage féminin adulte, par opposition à la tendance prédominante des hommes à mettre en avant leurs performances quand ils discourent, que ce soit dans les domaines techniques, intellectuels ou sportifs.

Au vu des acquis légaux de l'égalité des femmes tels qu'ils sont inscrits dans les déclarations officielles, qu'en est-il de l'efficacité des politiques mises en œuvre?

L'éducation à l'égalité prend une place différente selon les cantons dans le cadre de la scolarité obligatoire. Les formations que reçoivent les enseignant-e-s sont différentes selon les cantons de Suisse romande. Il apparaît, d'après les recherches de Farinaz Fassa et de Chiara Storani que l'expérience de vie des enseignant-e-s influence la place qu'il ou elle attribue à l'éducation, à l'égalité, à l'école; en effet, plus d'un ou d'une enseignant-e a été victime de discriminations dues au sexe. ou a suivi une ou des formations, plus il-elle est enclin-e à faire passer dans son travail quotidien un « apprentissage » de l'égalité.
En conclusion, les performances purement scolaires des filles masquent les difficultés que connaissent les femmes dans leur destin professionnel. Un comportement différent avec les garçons (interactions plus fréquentes : on leur donne plus la parole ou plus de place pour lutter contre leur tendance à l'indiscipline), une mixité pas toujours bénéfique, l'importance implicite donnée à la provenance sociale des élèves et, avant tout, des attentes différentes (on loue la propreté et la bonne présentation du travail des filles; on félicite les garçons pour leur raisonnement) expliquent en partie, mais ne justifient absolument pas l'inégalité que connaissent les femmes dans leur vie d'adultes.
Source : soirée d'information organisée par le Groupe Enseignement et la Commission femmes du Syndicat des Services Publics.

La Slutwalk *par Marina Berts*

La **Slutwalk**, ou en français la **Marche des Salopes**, est un nouveau phénomène dans le mouvement féministe. En Suisse, nous avons déjà vu une Slutwalk organisée à Genève en octobre de l'année dernière, mais malgré l'attention que cet événement a attirée, le phénomène reste toujours méconnu chez nous.

Qu'est-ce donc qu'une Slutwalk ? Je suis allée voir le site du mouvement, www.slutwalk.ch, et j'ai trouvé la définition suivante :

> « La Slutwalk est un mouvement international de marches pacifiques qui dénoncent les violences sexuelles et le silence qui les entoure. C'est un mouvement de contestation né à la suite des déclarations d'un policier canadien encourageant les femmes à ne pas s'habiller « comme des salopes » pour éviter de se faire violer. »

Selon Wikipedia (fr.wikipedia.org), la Slutwalk est « une série de manifestations commencées le 3 avril 2011 à Toronto, au Canada, et devenues par la suite un mouvement de rassemblements à travers le

monde. Les participant-e-s protestent contre l'explication ou l'excuse du viol en référence à tout aspect de l'apparence d'une femme.

En réponse, les féministes ont lancé ce mouvement. Lors de ces manifestations, de nombreuses femmes s'habillent de manière très révélatrice, parfois si peu couvertes qu'en-dehors de ces manifestations elles pourraient être accusées d'exhibition sexuelle. Le message qu'elles souhaitent faire comprendre est « même si je suis habillée ainsi, on n'a le droit de me toucher que si je le veux ». Cette méthode est à rapprocher de celle du mouvement FEMEN, célèbre pour ses coups d'éclat de militantes seins nus. »

Tout récemment, j'ai assisté à une présentation d'auto-défense pour les femmes enseignée par Martial Vout. En première partie, un psychologue nous a expliqué à quel point il est important de briser la loi du silence entourant la violence conjugale et la violence envers les femmes en général. Il nous a conseillé de réagir, de parler de cette violence autour de nous, d'appeler la police et de porter plainte si nécessaire. En brisant le silence autour de la violence faite aux femmes, nous pouvons faire changer les choses.

Pour le viol, c'est pareil. Mais actuellement, en cas de viol, la faute est en général imputée à la femme. La remise en question de l'innocence de la victime cautionne le comportement violent masculin. Soit les femmes sont habillées de manière provocatrice (mini-jupe, talons-aiguilles, décolleté ou autre), soit elles ont un comportement inadéquat, soit elles ont laissé croire qu'elles étaient consentantes, soit encore elles étaient ivres. Au lieu de sanctionner le comportement violent des hommes, ce sont les femmes – déjà victimes de la violence – qui sont accusées et jugées. Par conséquent, le message des femmes et des hommes qui soutiennent la Slutwalk est le suivant : le viol ne doit jamais être toléré, légitimé ou minimisé. Le mouvement s'élève contre les pratiques et les discours sexistes, et les femmes revendiquent leurs droits en matière de désir.

Ce mouvement s'est très rapidement étendu dans le monde entier pour dénoncer les violences faites aux femmes. En Inde, au Maroc, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suède, en Afrique du Sud, bref, partout dans le monde, les femmes réagissent contre la domination et la violence masculine en revendiquant leur sexualité et leur droit de disposer de leur corps sans être stigmatisées.

En Suisse, j'ai plutôt constaté une sorte d'indignation par rapport à la Slutwalk de Genève. Pas parce que les femmes participant à la manifestation le faisaient pour dénoncer les violences envers les femmes, pas du tout. Bien sûr, il y a eu des commentaires très positifs notamment dans les médias, mais certaines personnes se sont senties bafouées par des détails sur la forme de la Marche. En effet, des critiques se sont élevées par rapport à la traduction de « Slutwalk » en « Marche des Salopes ». Apparemment, le mot « salope » heurte la sensibilité d'un grand nombre de personnes. En plus, l'habillement d'une partie des participantes a suscité un certain émoi parmi le public, ce qui tend à prouver qu'en général les gens s'attardent sur ce qui se passe à la surface plutôt que d'essayer de comprendre le message derrière une telle manifestation. Le message est tout simple, en réalité : arrêtons les violences envers les femmes et la minimisation du viol. Une victime d'un viol n'est jamais responsable de son agression. L'agresseur a toujours le choix d'agresser ou non. La Slutwalk veut faire changer la honte de camp : ce sont les hommes qui doivent assumer les conséquences d'un viol et non pas les femmes. Les femmes ne devraient pas être contraintes socialement à se ranger dans des stéréotypes d'un autre âge. Comme il est si bien précisé sur le site web de Slutwalk Suisse :

« Il est pourtant impensable qu'en 2012, on continue d'utiliser la réputation d'une femme pour prétendre que son violeur était dans son bon droit. Si nous suivons cette idée, **nous sommes toutes des salopes** à partir du moment où nous choisissons de mener notre vie (notamment sexuelle) comme bon nous semble. Le viol devient alors un moyen de punir les femmes qui sont sorties de leur position passive pour devenir actrices de leur vie. »

En relation avec la Slutwalk en Inde l'année passée, j'ai vu une photo d'une femme portant une pancarte où il était écrit: « Don't tell your daughters not to go out at night, tell your sons to

behave! ». Et c'est bien cela : ne disons pas à nos filles de ne pas sortir le soir, mais disons à nos fils de bien se comporter!

Illustrations : *Photo Slutwalk.ch. . http://martialvout.com/*

Distinction *par Martine Gagnebin*

Le 4 février, la Société suisse du théâtre a décerné l'Anneau Hans Reinhart à Yvette Théraulaz. Bien connue en Suisse romande, cette comédienne et chanteuse se voit aujourd'hui récompensée pour sa carrière exceptionnelle. Nous sommes heureuses de pouvoir la féliciter à notre tour.

« … Son répertoire exigeant tout comme la diversité des metteurs en scène avec lesquels elle a travaillé et s'engage toujours aujourd'hui signalent une capacité exemplaire de remise en question. Au fil de sa carrière, la comédienne a accompagné son parcours scénique – théâtral comme musical – d'un engagement exemplaire pour la cause féminine, notamment dans le milieu du spectacle. La SST salue ainsi une personnalité forte qui de par son investissement et l'originalité de son rapport à la scène a enrichi le paysage théâtral francophone.» (*Citation : Office fédéral de la culture*)

L'Anneau Hans Reinhart est attribué chaque année, depuis 1957, à un-e comédien-ne qui fait briller la vie théâtrale du pays. Il s'agit de la plus haute distinction attribuée aux artistes de la scène. Contrairement à d'autres récompenses qui passent d'un-e lauréat-e à l'autre, l'Anneau est réalisé sur mesure et demeure en possession de la personnalité honorée. Il sera officiellement remis à Yvette Théraulaz en automne 2013.
Photo cdandlp.com

Milieu bancaire, le retour du machisme *par Viviane Schusselé*

En 1994, Madame X et son mari ouvrent un compte bancaire joint auprès d'une banque française. Dans le courant de la même année, elle y retourne en compagnie de sa fille pour lui donner la procuration. Donc, du point de vue administratif, tout est en ordre : le compte est au nom des deux époux, la fille a la signature.

Quelle ne fut pas sa surprise quand, en 2013, Madame X dépose un chèque et demande une partie du montant en liquide : la préposée au guichet lui rétorque « mais Madame, vous n'avez pas de procuration, le compte est au nom de votre mari !» Stupéfaite, elle se tourne vers un supérieur assis dans un bureau voisin, supérieur avec lequel elle avait ouvert le compte. Il fait signe à la caissière que c'est en ordre et qu'elle peut me donner l'argent demandé.

Madame X n'en reste pas là et exige une explication. Le compte a été ouvert en 1994, année encore pré-informatisée. Lors de l'informatisation des données, les noms de Madame X et de sa fille ont purement et simplement été supprimés. Le compte est au nom de Monsieur.

En 1969 les banques avaient rendu Madame X féministe et cet épisode l'a confirmée dans ses convictions.

Nations Unies et violences *par Martine Gagnebin*

Du 4 au 15 mars 2013 a lieu, au siège des Nations Unies à New York, la 57ème session de la Commission de la condition de la femme (CSW). Chaque année des représentantes des Etats membres se réunissent pour évaluer les progrès, identifier les défis et mettre sur pied des politiques concrètes à travers le monde. Le thème prioritaire de cette année est l'élimination et la prévention de toutes formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Gageons que la Commission a (malheureusement) du pain sur la planche !

En plus des sessions officielles, la CSW offre aux ONG la possibilité d'organiser des conférences et des tables rondes. Cette année, l'association Vivre sans violence (voir www.violencequefaire.ch), a l'occasion de se présenter et de mettre en lumière son site internet destiné à prévenir les violences dans le couple.

Du féminisme sur les ondes françaises *par Sophie Gällnö*

Chaque vendredi matin entre 9h et 10h, la chaîne française France Inter propose une excellente émission sur des thèmes féministes et sur l'histoire des femmes : « Femmes, toute une histoire. » Chaque épisode est consacré à une thématique particulière, avec des interviews d'invitées de marque : femmes politiques, activistes, scientifiques, artistes... Une rubrique est réservée à des évènements d'actualité nationale et internationale, mais l'émission adopte avant tout un point de vue historique. Par exemple, l'épisode du 1er février 2013 avait pour titre « Les femmes ont toujours travaillé », réalité historique qu'il est bon de rappeler régulièrement, surtout lorsque les conservateurs cherchent à renvoyer les femmes au fourneau...

On peut écouter l'émission en direct chaque semaine, ou télécharger l'un des 66 épisodes sur le site de France Inter : http://www.franceinter.fr/emission-les-femmes-toute-une-histoire.

Des micropolluants plein la peau : parce que je le vaux bien ? *par Sophie Gällnö*

Nous les femmes, nous appartenons au beau sexe. Il est donc vital pour une femme d'être jeune, lisse, mince, éclatante, sexy et irisée de la tête aux pieds. C'est pourquoi nous devons sans cesse entretenir notre visage, notre corps, nos cheveux et nos ongles à grands coups de produits high-tech ou glamour, censés faire disparaître les boutons, les cernes, les rides, les taches pigmentées, les poils, les cheveux blancs, les cheveux ternes, les cheveux trop plats ou trop frisés, les odeurs, les vergetures, la cellulite et les peaux relâchées. En tout cas, c'est ce qu'on nous dit dans la pub.

Pourtant, si l'on retourne ces jolis flacons promettant monts et merveilles pour notre peau, on tombe généralement sur une liste de composants aussi interminable qu'incompréhensible. Et là, c'est franchement moins glamour...

Récemment, le Département de la santé du canton de Bâle a publié les résultats d'une recherche menée sur un vaste échantillon de rouges à lèvres, gloss et baumes hydratants que l'on trouve habituellement dans nos commerces. Il s'est avéré que la grande majorité de ces produits contiennent de la paraffine – une huile minérale issue du pétrole. (1) D'après des directives européennes, la paraffine peut être utilisée uniquement à condition d'avoir une viscosité élevée – en d'autres termes, il ne faut pas que les molécules soient suffisamment petites pour pouvoir passer dans l'organisme. Or, parmi les produits testés dans cette étude, 35% utilisaient une paraffine non conforme. De plus, 12% de ces produits pour lèvres contenaient des allergènes qui n'étaient pas déclarés dans la composition. Ces découvertes sont d'autant plus inquiétantes que ce type de produit s'applique par définition sur les lèvres, et risquent par conséquent d'être ingéré. On estime qu'une femme avale, au cours de sa vie, entre 3 et 4 kilos de rouge à lèvres !

Le rouge ou baume à lèvres ne constitue qu'une petite partie des cosmétiques utilisés dans le quotidien. En réalité, nous appliquons tous les jours de véritables « cocktails » de composants chimiques. Le site Internet suisse consacré aux polluants dans les cosmétiques (2) donne quelques exemples de composants chimiques contenus dans des produits d'hygiène et de beauté classiques :

<u>Dentifrice :</u>

Fluorinol, Olafluor (composé fluoré)
Triclosan (perturbateur des fonctions du foie et métabolisable)
Dioxyde de silicium (composé éthoxylé)
Sodium lauryl sulfate (agent moussant, maladie du foie et certains cancers)

<u>Crème de soin :</u>

propyléne glycol (humectant pétrochimique)
Polysorbate 20 (émulsifiant éthoxylé, toxique)
BHT, BHA (toxique pour le foie et cancérigène)
Propylparaben et Butylparaben (conservateurs cancérigènes)
Phénoxyéthanol (conservateur et solvant toxique)
Benzophenone-3 (conservateur, oestrogénique)
Ethers de glycol (solvant toxique)
Triclosan, triclocarban (antimicrobien, perturbateur du foie)
TEA, MEA, DEA, MIPA (régulateur de ph, cancérigène)

Maquillage :
Colorant azoïque (cancérigène et toxique)
Toluène (vernis à ongles, cancérigène et métabolisable)

Si ces composants sont peu nocifs à petite dose, on ne sait pas quels sont leurs effets combinés, surtout lorsqu'ils sont appliqués quotidiennement sur la peau. Hélas, la pollution engendrée par ces produits ne s'arrête pas à nos organismes. En effet, les milliers de molécules artificielles qui composent les shampoings chimiques tant vantés par les publicitaires finissent inévitablement dans l'eau, puis dans l'environnement...

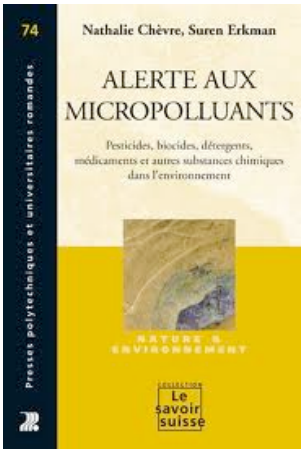

Les effets de cette forme de pollution particulièrement insidieuse – appelée micropollution – inquiètent les scientifiques. L'ingénieure EPFL Nathalie Chèvre et le spécialiste de l'environnement Suren Erkman ont publié dans la collection *Le Savoir Suisse* un ouvrage grand public consacré à ce problème : « Alerte aux micropolluants, pesticides, biocides, détergents, médicaments et autres substances chimiques dans l'environnement » (Lausanne 2011).

Les deux scientifiques définissent les micropolluants comme des « substances chimiques d'origine humaine retrouvées dans l'environnement en faibles concentrations », et qui peuvent entraîner des effets nocifs pour les organismes vivants. Ils décrivent leurs effets sur notre santé et l'environnement, tout en soulignant que nous ne pouvons pas encore mesurer leur impact sur le long terme; il s'agirait en fait de véritables « bombes à retardement ». Certes, tous ces polluants ne proviennent pas de produits de beauté, loin de là ; les médicaments, les produits utilisés pour le jardinage ou l'entretien des bateaux, par exemple, contribuent fortement à cette pollution. L'industrie joue évidemment un rôle essentiel, mais comme le soulignent les auteurs, « nos activités quotidiennes contribuent largement à disséminer dans l'environnement de nombreuses substances chimiques. »

Les auteurs expliquent également quels sont les progrès et les lacunes en matière de règlementation des produits chimiques issus de l'industrie. L'exemple des rouges à lèvres montre bien à quel point il serait urgent et nécessaire d'appliquer des contrôles plus stricts aux divers secteurs de l'industrie – y compris dans le domaine des cosmétiques. En attendant, les consommatrices et consommateurs peuvent agir en changeant leurs comportements et en prêtant attention à la composition des produits qu'ils utilisent. La Fédération romande des consommateurs a lancé en 2011 une campagne pour lutter contre les perturbateurs endocriniens dans les produits d'hygiène et de beauté ; on trouve sur leur site Internet une liste de ces substances, qui permet de mieux décrypter les formules de composition [(3)].
La branche des cosmétiques Bio est également en plein essor ; à côté des marques spécialisées dans les produits certifiés écologiques, les grands distributeurs proposent de plus en plus souvent une ligne « bio ». Cependant, en l'absence de label officiel, mieux vaut lire soigneusement le contenu de l'étiquette, car les appellations « naturel » et « bio » sont actuellement très porteuses sur le plan marketing...
En fin de compte, on peut aussi adopter simplement une attitude féministe, en contestant l'injonction de beauté et de jeunesse proférée par les multinationales de la cosmétique toxique.

1/http://www.kantonslaborbs.ch/files/berichte/Paraffine_2012.pdf (étude en allemand.) La paraffine est également omniprésente dans les huiles de soin pour bébés.
2/ www.everybodygreen.ch. On trouve également ce type d'informations dans les ouvrages de Laurence Wittner et Hélène Le Héno, qui publient régulièrement des guides critiques des cosmétiques.
3/ http://www.frc.ch/dossiers/dossier-cosmetiques-et-perturbateurs-endocriniens/

40% de femmes au Tribunal cantonal *par Simone Chapuis-Bischof*

S'il y a le fameux plafond de verre[1] un peu partout, dans les administrations et les entreprises, il semble que le Tribunal cantonal fasse exception. En effet, depuis 2008, 24 nouveaux juges ont été élus dont 13 femmes. (54%, soit une confortable parité pour ces 5 dernières années). Grâce à cet afflux de nouvelles juges, la proportion de femmes au Tribunal cantonal est maintenant de 40%.

Si seulement ce phénomène se produisait ailleurs, dans les universités, dans les conseils d'administration, dans les directions générales… car des femmes capables et bien formées, il y en a beaucoup !

[1] *Difficulté d'accès des femmes aux postes supérieurs.*

Femmes et diversité *par Simone Chapuis-Bischof*

Ras-le-bol de râler parce qu'on ne fait pas assez confiance aux femmes, parce qu'il y a encore des domaines où elles n'ont pas encore de place ! J'ai décidé de laisser les jeunes générations le faire à ma place. Pourtant, le 1er janvier j'ai déjà eu ma petite rogne : au concert du nouvel an, l'orchestre philharmonique de Vienne semblait n'avoir que des hommes… si bien que je me suis mise à compter – c'est un tic ! - les musiciennes que la caméra daignait filmer : trois violonistes et une harpiste. Cet orchestre aurait-il la même aversion pour les femmes que celui de Berlin, dont le chef, avant les années 90 refusait d'engager des femmes ?

Tous ceux et celles qui barrent la route aux femmes, savent-ils de quoi ils se privent ? De grands talents et aussi d'un répertoire d'une grande richesse d'œuvres composées par des femmes. Savent-ils, savez-vous qu'une association suisse «Forum Musique femmes» défend la place des femmes dans ce domaine depuis bien des années ? Cette association vient de changer de nom : elle est devenue le ForumDiversitéMusicale. C'est, nous dit-on sur son site, le centre de compétences qui traite de la thématique musique, genre et diversité; il a notamment pour tâche d'assurer le transfert de connaissances dans ce domaine.
(www.musicdiversity.ch).

Signalons que la bibliothèque Rosa canina possède au moins 2 douzaines de CD de compositrices et les prête volontiers!

La compositrice oubliée : Fanny Mendelssohn

par Marina Berts

Pour prouver que les femmes sont inférieures aux hommes, certains individus de la gent masculine prennent notamment le monde de la musique et de la composition en tant qu'exemple. « Mais oui », disent-ils, « il n'existe aucune grande compositrice, ce qui prouve que les femmes sont moins talentueuses et qu'elles ne sont pas les égales des hommes. » Ceci est donc l'argument principal de ces messieurs. Que pouvez-vous répondre à cela ? Connaissez-vous des compositrices ? Jusqu'à tout récemment, moi pas, en tout cas. Et pourtant, j'ai joué du piano, j'ai appris la théorie musicale et j'ai étudié l'histoire de la musique, sans jamais entendre parler d'une seule compositrice.

Mais il en existe bel et bien, rassurez-vous. Par hasard, je suis déjà tombée sur plusieurs compositrices, notamment Clara Schumann, Alice Mary Smith et Fanny Mendelssohn. Prenons l'exemple de cette dernière qui était la sœur aînée de Félix Mendelssohn. Elle est née en 1805 et lui en 1809. Fanny et Félix, les deux très doués pour la musique, furent introduits à la musique par leur mère Lea qui donnait des récitals de piano les dimanches après-midi en présence de la famille et des amis, comme il se devait d'une femme de la haute bourgeoisie. Tout au long de leur enfance, Fanny et Félix eurent les mêmes enseignants et enseignantes, et tous les deux montraient des talents extraordinaires autant pour la composition que pour le piano. Au début, aucune différentiation n'était faite entre les deux enfants, ce qui n'a plus été le cas lors de l'adolescence de Fanny. Puisque Fanny était une fille, elle fut alors encouragée à composer des chants et des pièces pour piano qui pouvaient être facilement présentés dans le confort du foyer, lors d'un « salon » le dimanche après-midi. Félix, par contre, se lança dans la composition plus complexe pour les salles de concert, et par conséquent, il composa notamment des sonates, de la musique de chambre, de la musique sacrée et des cantates.

A l'âge de 16 ans, Fanny réfléchissait à une carrière de compositrice, mais son père lui laissa très clairement comprendre quel était son destin :

> « La musique deviendra peut-être pour lui [Félix] son métier, alors que pour toi elle doit seulement rester un agrément mais jamais la base de ton existence et de tes actes. » (Lettre d'Abraham Mendelssohn à sa fille Fanny, 16 juillet 1820)

Le manque de soutien de son père et de son frère fut pour Fanny une grande déception. A l'âge de 14 ans, Félix organisait déjà les salons musicaux du dimanche après-midi : il composait, il choisissait les musiciens et les chanteurs, il jouait ses pièces au piano, il dirigeait chœur et orchestre, le tout pour se faire connaître et pour préparer sa carrière professionnelle. Fanny se mettait aussi au piano pour jouer ses propres compositions, mais c'était son frère qui jouait le rôle principal de l'événement.

Puis, la carrière de Félix prit un autre tournant. En chemin pour la France, Félix rencontra le grand poète Goethe, puis se fit une renommée à Paris et à Berlin. Félix n'approuvait pas que Fanny compose, et il était tout à fait hors de question qu'elle publie sa propre musique. Presque contre son gré, Félix fit publier quelques pièces de Fanny sous son nom à lui, et ce n'est qu'en 1827 que Fanny put enfin faire publier trois chants sous son propre nom. Ses chants étaient empreints d'émotion, de passion, d'amour, ce qui n'était pas convenable pour une jeune fille de bonne famille. En 1828, le père de Fanny lui rappela son devoir : devenir une parfaite femme au foyer. Fanny, résignée, accepta le rôle qui lui était ainsi attribué et se maria en 1829 avec le peintre Wilhelm Hensel. A l'occasion de la cérémonie de mariage, Fanny avait composé une pièce pour orgue pour son entrée dans l'église. Son frère Félix lui avait promis une composition pour la sortie de l'église, mais victime d'un accident, il n'eut pas le temps de terminer sa composition. Le jour avant son mariage, Fanny réalisa donc qu'aucune musique n'avait été prévue pour la sortie, et encouragée par son futur époux, elle composa rapidement une pièce supplémentaire. Quel talent !

Heureusement, le mari de Fanny reconnaissait le grand potentiel de son épouse et l'encourageait constamment. Fanny continua donc de jouer, de composer et de proposer les salons musicaux le dimanche. Sa réputation en tant que pianiste et compositrice fut grande, et elle reçut de nombreux visiteurs, notamment de l'étranger. Même pendant sa grossesse et après la naissance de son enfant, Fanny continua de jouer des heures au piano. Grâce aux encouragements de son mari, elle composa par la suite des cantates, des ouvertures, des pièces orchestrales, des chants et des œuvres pour piano. Fanny ressentit pourtant une pointe de jalousie par rapport à la brillante carrière de son frère Félix qui lui, sillonnait l'Europe. En 1838, elle fit donc quelque chose qu'elle n'avait jamais fait avant et qui n'aurait jamais été accepté dans un autre contexte : elle dirigea le Concerto en sol mineur de son frère devant un public lors d'un événement de charité.

Malgré l'immense talent de Fanny, elle ne put publier que quelques œuvres. Même son frère Félix s'opposait vivement à une quelconque publication, peut-être par peur qu'elle lui fasse de l'ombre :

> « L'encourager à publier quoi que ce soit, je ne le puis, car ce serait aller contre mes convictions. Nous avons souvent discuté fermement de cela et je maintiens tout à fait mon opinion... Fanny, telle que je la connais, n'a jamais souhaité devenir compositeur ni avoir une vocation pour cela ; elle est trop femme. Elle dirige sa maison et ne pense nullement au public ni au monde musical, ni même à la musique, tant que ses premiers devoirs ne sont pas remplis. Publier ne pourrait que la distraire de cela et je ne peux pas dire que je l'approuverais. » (Lettre de Félix Mendelssohn à sa mère, 2 juin 1837)

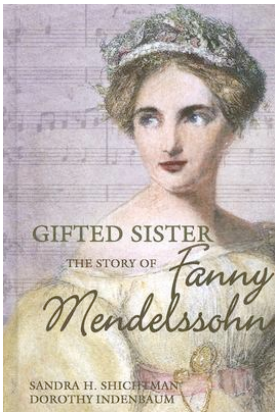

Lors d'un voyage d'une année en Italie, Fanny rencontra des compositeurs français, notamment Charles Gounod, qui écrivit ceci sur elle : « Madame Hensel était une musicienne sans comparaison, une pianiste remarquable, et une femme dotée d'une intelligence supérieure ; petite et maigre en apparence, son énergie se faisait remarquer dans ses yeux profonds et dans son regard perçant. Elle était dotée d'une capacité exceptionnelle de compositrice.

De retour en Allemagne, Fanny continue à composer et à proposer ses concerts dans son salon. En mars 1841, elle accepte de jouer à côté d'autres femmes musiciennes, en amateur. Dans un concert public Fanny fait alors la connaissance de Clara Schumann qui se montre très impressionnée par les capacités musicales de celle-ci. Pendant tout le reste de sa vie, Fanny Mendelssohn baigne dans la musique, mais ne peut ni publier, ni présenter ses

œuvres publiquement. Elle meurt subitement à l'âge de 42 ans, en pleine répétition.

Par curiosité, je suis allée voir sur Wikipédia ce qui est dit sur le métier de compositeur et sur celui de compositrice. Pour le compositeur, le métier est décrit consciencieusement, et l'article mentionne qu'il existe également des femmes compositeurs (http://fr.wikipedia.org/wiki/Compositeur). Par contre, pour compositrice, voici ce qui est dit : «Si la pratique musicale dans l'espace privé était vue comme une distraction ou une lubie ajoutant du charme à la femme au foyer, une sorte d'ornement, la pratique publique de cet art signifiait en revanche, depuis l'Antiquité, l'assimilation à la pratique de la prostitution. »

Nous voici donc devant la réalité : dans l'histoire, il existe bel et bien des femmes très talentueuses en composition et de brillantes musiciennes, mais les normes et les attentes de la société ne leur permettaient pas d'exercer un métier quelconque, et encore moins dans les arts. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas ou peu de grandes figures féminines dans l'histoire de la musique. Cependant, ceci ne prouve aucunement que les femmes soient inférieures aux hommes. C'est uniquement une preuve de plus de l'oppression exercée par les hommes sur les femmes et de l'emprise patriarcale sur les femmes qui a existé à travers les siècles. Donc si un homme ose prétendre que les femmes sont inférieures aux hommes parce qu'il n'existe pas de grandes femmes dans l'histoire, je serai désormais en mesure de contrer ses arguments de manière très efficace !

Sources :
Gifted Sister. The Story of Fanny Mendelssohn. Sandra H. Shichtman et Dorothy Indenbaum. Morgan Reynolds Publishing, 2007. ISBN-13 : 978-1-59935-038-7.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fanny_Mendelssohn
http://fr.wikipedia.org/wiki/Compositeur
http://fr.wikipedia.org/wiki/Compositrice
http://sisyphe.org/article.php3?id_article=832
http://fannyhensel.de/hensel_eng/frameset.htm
Photos : Portrait de Wilhelm Hensel
www.goodreads.com/book/show/2769845-gifted-sister

Renaissance de la Coordination romande post Beijing *par Martine Gagnebin*

La création de la Coordination ONG après Pékin Suisse date de 1995, année où a eu lieu la 4ème Conférence mondiale des femmes. Plus de 40 femmes suisses, représentant des organisations non gouvernementales de base, participèrent au Forum des ONG et trois d'entre elles firent partie de la délégation officielle du gouvernement suisse.

La Coordination après Pékin suisse réunit des organisations qui observent et accompagnent les travaux de la Suisse sur la Convention de l'ONU relative aux femmes, c'est-à-dire sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Pour en savoir plus on peut consulter le site www.postbeijing.ch

En Suisse romande, le groupe sommeillait depuis quelques années. Il reprend vie en ce début d'année 2013. Alice Glauser est notre représentante auprès de la Plateforme nationale. Toute personne intéressée peut rejoindre la Coordination romande.

Projet actuel : enquête auprès de 10 grandes entreprises, répertoriées dans un document du SECO, pour connaître le nombre de femmes dans leurs conseils d'administration et le pourcentage qu'elles représentent.

Agenda : Congrès suisse. Thème : *Quotas dans les postes de cadre et en politique*, avec Brigitte Grésy ,Christa Messner-Klammer et Eva Jaisli. Voir agenda.

Samedi 23 mars, 12h30 – 16h30, Wylerstrasse 5 (maison de paroisse Johannes), Berne. Renseignements : maggagnebin@hotmail.com 021 944 44 70 ou sibich@bluewin.ch 021 320 77 32

L'Adf-Vaud s'attaque aux jouets sexistes *par Charlotte Mosquera*

Au mois de décembre 2012, l'Adf-Vaud agacée par les jouets pour enfants dans les magasins, a décidé de réagir. Trop de rose dans les rayons filles, de bleu chez les garçons. Trop de jouets ménagers chez les premières et de jeux demandant de l'imagination ou de l'ingéniosité chez les seconds.

Par ces jouets, c'est une conception sexiste de la société que les commerçants imposent à nos chérubins. Une société dans laquelle les petites filles sont déjà conditionnées à aimer le rose et les tâches ménagères, et dans laquelle les petits garçons peuvent rêver de

devenir ingénieur ou médecin. C'est un catalogue de Noël en particulier qui a fait réagir l'Adf-Vaud, celui de Bea Verlag. Dans ce catalogue trônaient les pires représentations sexistes, celles dont on croyait s'être débarrassé-e-s depuis longtemps déjà.

L'Adf-Vaud a réagi en écrivant une lettre à la société concernée, de laquelle, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons aucune réponse. L'Adf-Vaud a également diffusé un communiqué de presse, qui a été repris par plusieurs média, et qui a permis à deux membres du comité de s'exprimer sur la question sur les ondes de Lausanne FM. Le comité de l'Adf-Vaud a bien l'intention de poursuivre cette action sur les jouets sexistes en 2013, et appelle tous les parents, grands-parents, tantes et oncles, marraines et parrains, et toute personne susceptible de faire un cadeau à un enfant à être attentif à cette question lors de l'achat d'un jouet. Dans une société plus égalitaire, chaque enfant pourrait avoir le choix des jouets qui lui plaisent, par ses propres goûts et non pas par un conditionnement intensif dès ses premières années.

Photo Séverine Schusselé Fillietaz

Photo Viviane Schusselé

Equal-salary

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) est la première banque à obtenir la certification equal-salary. Elle devient ainsi la première entreprise valaisanne et une des deux premières entreprises cotées à la bourse suisse à arborer ce label.

Demande d'adhésion à l'Adf-Vaud (cotisation annuelle CHF 40-.) ccp 10-725-4 (CH66-0076 7000 S531-1443 0)

A envoyer à Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon
Tél. et Fax 024 499.22.92 E.mail adf-vaud@bluewin.ch